

PROLONGATION DE CONTRAT DES A.D.S.



ENFIN PROMULGUÉE

Après de nombreuses semaines d'attente, le texte tant attendu concernant la prolongation de contrat pour nos collègues A.D.S. est enfin promulgué.

ADS EN FIN DE CONTRAT

UNE PROLONGATION ?

Un certain nombre d'Adjoints de Sécurité vont arriver la fin de leur contrat sans pouvoir passer de conclure de fait en la crise sanitaire mondiale.

A SITUATION EXCEPTIONNELLE MESURE EXCEPTIONNELLE

UNITÉ SGP POLICE demande que les A.D.S. en fin de second contrat en 2020 puissent être prolongés et soient exceptionnellement maintenus en service une année supplémentaire.

Avec le report de recrutement et de la scalabilité des salaires de sécurité, la Police Nationale peut-elle se passer d'Adjoints de Sécurité ?

UNITÉ SGP POLICE saisit le DRCPN

UNITÉ SGP POLICE MAJORITAIRE
FSMI FU 100% ADS et PATS

ADS EN FIN DE CONTRAT

UNE PROLONGATION ?

PROLONGATION DES CONTRATS

Le 9 avril dernier, l'UNITÉ SGP POLICE demandait à l'administration que les Adjoints de Sécurité en fin de second contrat soient exceptionnellement maintenus dans les services une année supplémentaire.

DEUX OBJECTIFS :

- Ne pas recruter les services en difficulté jusqu'à la fin de l'état d'urgence.
- Ne pas pénaliser nos collègues Adjoints de Sécurité suite au report de recrutement GPN.

TOUJOURS PAS DE DÉCISION

Si cette demande a obtenu un avis ministériel favorable et une prise de contact officielle de la loi de sécurité, après l'état d'urgence, nous espérons avoir pris d'une certaine façon de continuer sans interruption sans avoir de bénéficier de cette mesure.

UNITÉ SGP POLICE DEMANDE QU'UNE RÉPONSE URGENTE SOIT APPORTÉE ET CE POUR L'INTÉRÊT DE TOUS.

POUR UNITÉ SGP POLICE, UNE DÉCISION TARDIVE POSERA LA QUESTION DE LA RÉTRACTIVITÉ DE CETTE PROLONGATION DE CONTRAT.

UNITÉ SGP POLICE MAJORITAIRE
FSMI FU 100% ADS et PATS

CTM 30 AVRIL 2020

ADJOINT DE SÉCURITÉ

Lors de son allocution, le Ministre de l'Intérieur nous confirme que nos collègues ADS en fin de second contrat en 2020 seront prolongés d'une année supplémentaire.

UNE PROLONGATION DE CONTRAT VALIDÉE

Dans l'attente de la promulgation de la loi, les ADS concernés seront contactés par l'administration pour leur reprise de service.

UNITÉ SGP POLICE SALUE CETTE DÉCISION PLEINE DE BON SENS.

UNITÉ SGP POLICE MAJORITAIRE
FSMI FU 100% ADS et PATS

Adjoints de Sécurité

Prolongation de Contrat C'est FAIT !!!

Dis le 9 avril 2020, l'UNITÉ SGP POLICE, à l'administration, sur la situation de nos collègues Adjoints de Sécurité arrivant en fin de second contrat au cours de l'état d'urgence, et particulièrement pendant cette crise sanitaire.

UNITÉ SGP POLICE saisissait alors le D.G.P.N. et le D.A.C.P.N. afin que nos collègues puissent être maintenus dans les services.

Ce dispositif nous permettra à la fois à nos collègues de pouvoir se présenter au dernier concours interne de 2021 et de maintenir la capacité opérationnelle dans les services, les salaires.

Une adoption par les Sénateurs

UNITÉ SGP POLICE, organisation, proposez donc les ADS se félicite que ces dispositions soient adoptées par le Sénat.

Les Collègues A.D.S. dont le contrat arrive à échéance pendant la période de l'ÉTAT D'URGENCE SANITAIRE ou DANS LES MOIS À COMPTER DE SON TERME, vont se voir proposer une prolongation de contrat d'une année.

UNITÉ SGP POLICE MAJORITAIRE
FSMI FU 100% ADS et PATS

L'article 45 de la loi n° 2020-734 du 17 juin 2020 relative à diverses dispositions liées à la crise sanitaire, à d'autres mesures urgentes ainsi qu'au retrait du Royaume-Uni de l'Union européenne confirme que : « Par dérogation à l'article L. 411-5 du code de la sécurité intérieure, les adjoints de sécurité dont le contrat arrive à échéance pendant la période de l'état d'urgence sanitaire déclaré par l'article 4 de la loi n° 2020-290 du 23 mars 2020 d'urgence pour faire face à l'épidémie de covid-19 et prorogé dans les conditions prévues à l'article L. 3131-14 du code de la santé publique, ou dans les six mois à compter de son terme, sont éligibles à un renouvellement de leur contrat, par reconduction expresse, pour une durée maximale d'une année ».

Nos collègues A.D.S vont pouvoir ainsi avoir une chance supplémentaire pour les différents recrutements.

UNITÉ SGP POLICE se félicite d'avoir été à l'initiative de cette revendication !!

